

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024 (non audité)



Federal Economic Development
Agency for Northern Ontario

Agence fédérale de développement
économique pour le Nord de l'Ontario

Canada

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le site Web de FedNor :
<https://fednor.canada.ca/fr/transparence/rapport-financier-trimestriel-pour-trimestre-terme-30-septembre-2024>

Pour obtenir un exemplaire de cette publication ou un format substitut (braille, gros caractères, etc.), veuillez communiquer avec :

FedNor : Unité des communications

Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario

19, rue Lisgar, bureau 307

Sudbury (Ontario) P3E 3L4

Canada

Téléphone (sans frais au Canada) : 1-877-333-6673

ATS (pour les personnes malentendantes) : 1-866-694-8389

Heures de bureau : de 8 h 30 à 17 h (heure de l'Est)

Adresse de courriel : fednormediarelations-relationsaveclesmediasfednor@ised-isde.gc.ca

Autorisation de reproduction

À moins d'indications contraires, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario soit mentionnée comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans la présente publication dans un but commercial, veuillez communiquer avec l'Unité des communications de FedNor, aux coordonnées ci-dessus.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.

Cat. No. lu91-2/2F-PDF

ISSN 2817-4380

Also available in English under the title: Federal Economic Development Agency for Northern Ontario: Quarterly Financial Report for the Quarter ended September 30, 2024.



Table des matières

1. Introduction.....	4
1.1 Pouvoirs, mandat et programmes	4
1.2 Méthode de présentation	4
1.3 Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)	5
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs.....	5
3. Risques et incertitudes.....	8
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	8
5. Approbation des cadres supérieurs.....	8
6. Annexes.....	10
6.1 État des autorisations (non vérifié)	10
6.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié).....	11



1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction conformément aux exigences de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) en vertu de l'article 65.1 de [la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et suivant la forme et la manière prescrites par le Conseil du Trésor.

Le présent rapport doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses](#) (le cas échéant) pour l'exercice 2024-2025. Ces documents présentent une description sommaire du mandat et des programmes de FedNor.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

L'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) a été créée en 1987 en tant qu'initiative fédérale au sein du ministère de l'Industrie. Son mandat est de favoriser l'expansion et la diversification de l'économie du Nord de l'Ontario. Au cours de l'exercice 2021-2022, par l'intermédiaire du [décret C.P. 2021 0840](#), daté du 6 août 2021 et entré en vigueur le 12 août 2021, la responsabilité du contrôle et de la supervision de l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario a été transférée du ministère de l'Industrie à FedNor.

FedNor s'efforce de créer des possibilités de croissance économique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses communautés afin de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des forces de la région.

Une description sommaire des principales responsabilités de FedNor peut être trouvée sur son [site Web](#) externe ainsi que dans le plan ministériel 2024-25.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par FedNor en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations qui l'accompagne inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et le budget supplémentaire des dépenses (le cas échéant) de l'exercice 2024-2025. Le présent rapport a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.



L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations disponibles sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedNor utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

1.3 Structure financière et définitions de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)

Les termes décrits ci-dessous sont couramment utilisés dans le rapport :

- **Fonctionnement (crédit 1)** : Montant approuvé que le ministère peut consacrer aux salaires et aux dépenses de fonctionnement pendant l'exercice en question.
- **Subventions et contributions (crédit 5)** : Montant approuvé que le ministère peut utiliser pendant l'exercice pour verser des subventions et des contributions aux bénéficiaires éventuels.
- **Autorisation** : Approbation du Parlement de dépenser des fonds jusqu'à concurrence d'un montant déterminé.
- **Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)** : La contribution du ministère aux régimes d'avantages sociaux des fonctionnaires.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section illustre les changements importants apportés aux résultats financiers trimestriels au 30 septembre 2024. Pour en savoir plus sur l'état des autorisations de FedNor, voir l'annexe 6.1 : État des autorisations.

État des autorisations : Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement

En date du 30 septembre 2024, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2024-2025 se chiffrait à 15,99 millions de dollars, comparativement à 16,89 millions de dollars en date du 30 septembre 2023. Cela représente une diminution de 0,90 million de dollars (5,3 %) cette année.



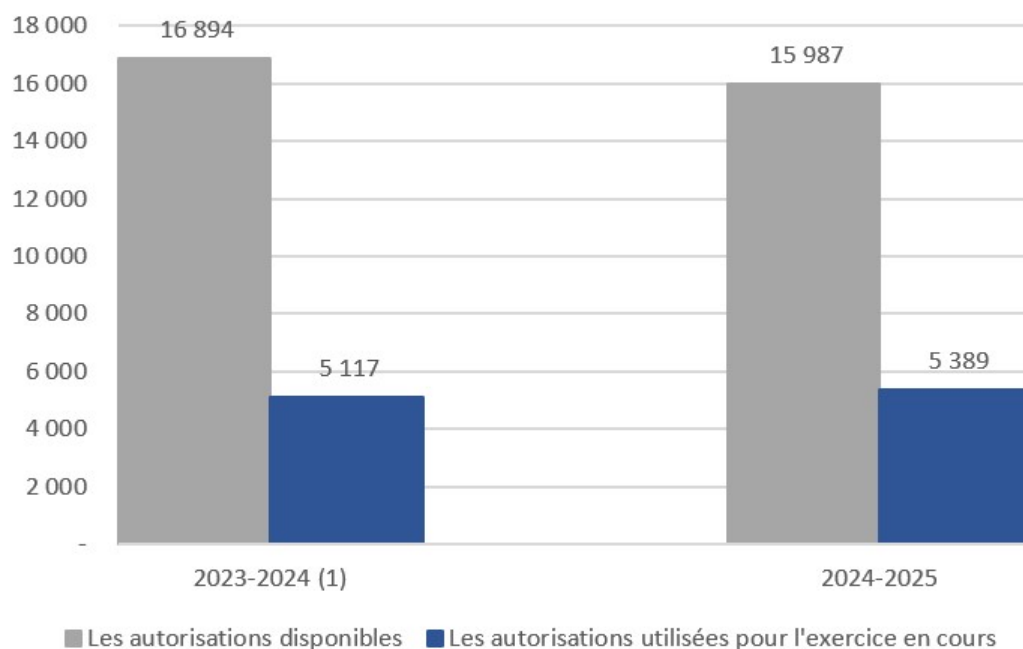
La diminution peut être principalement attribuée à la réduction du financement temporaire des programmes.

Les autorisations de crédit 1 utilisées depuis le début de l'exercice se chiffraient à 5,39 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de l'exercice en cours, comparativement au montant de 5,12 millions de dollars⁽¹⁾ utilisé au 30 septembre 2023. Cela représente une augmentation de 0,27 million de dollars (5,3 %) cette année.

Le graphique 1 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 1: Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 1 au 30 septembre – Comparaison entre 2023-2024⁽¹⁾ et 2024-2025

(en milliers de dollars)



⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été mis à jour en raison d'erreurs dans le rapport précédent. Les erreurs étant considérées comme non significatives, individuellement ou globalement, le rapport précédent n'a pas été reformulé.

État des autorisations : Crédit 5 – Subventions et contributions

En date du 30 septembre 2024, le total des autorisations disponibles pour l'exercice 2024-2025 était de 38,17 millions de dollars, comparativement à 52,73 millions de dollars en date du 30 septembre 2023. Cela représente une diminution de 14,56 millions de dollars (27,6 %) cette année.



Cet écart se compose de plusieurs éléments, certains ayant varié à la hausse et d'autres à la baisse, entraînant une diminution nette de 14,56 millions de dollars. Les principaux écarts sont les suivants :

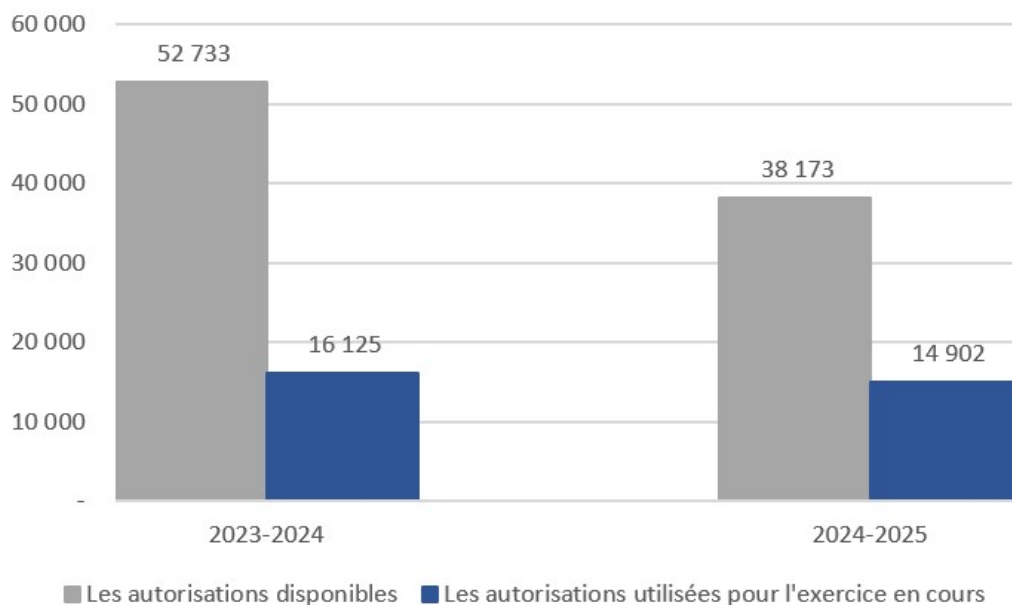
- Diminution du financement (-16,56 M\$)
 - Fonds pour l'emploi et la croissance: -7,06 M\$
 - Initiative de relance régionale de l'aérospatiale : -4,75 M\$
 - Programme de développement du Nord de l'Ontario : -4,60 M\$
 - Programme d'entrepreneuriat pour les entrepreneurs noirs : -0,15 M\$
- Augmentation du financement (+2,00 M\$)
 - Programme pour la croissance du tourisme: +2,00 M\$

Les autorisations de crédit 5 utilisées depuis le début de l'exercice se chiffraient à 14,90 millions de dollars à la fin du deuxième trimestre de l'exercice en cours, comparativement au montant de 16,13 millions de dollars utilisé au 30 septembre 2023. La diminution de 1,23 million de dollars (-7,6 %) peut être attribuée principalement à la réduction des initiatives temporaires de relance économique.

Le graphique 2 illustre les autorisations disponibles totales pour l'exercice ainsi que le montant des autorisations utilisées du début de l'exercice jusqu'à la fin du trimestre.

Graphique 2: Autorisations budgétaires nettes et dépenses pour le crédit 5 au 30 septembre – Comparaison entre 2023-2024 et 2024-2025

(en milliers de dollars)



3. Risques et incertitudes

FedNor a conclu un protocole d'entente avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) qui continuera à lui fournir des services internes, y compris le soutien en matière de systèmes et de technologie de l'information ainsi que les services de sécurité.

En ce qui concerne les risques associés aux programmes des paiements de transfert et aux bénéficiaires des paiements de transfert, FedNor transfère des fonds aux bénéficiaires chaque année, tout en équilibrant les risques associés aux programmes et aux bénéficiaires afin de remplir son mandat. FedNor entreprend des évaluations des risques visant les programmes nouveaux, existants et modifiés, ainsi qu'une évaluation générale annuelle de chaque bénéficiaire pour cerner les secteurs de risque. Comme la majorité des subventions et des contributions sont versées dans le cadre de programmes existants dotés de contrôles internes efficaces, l'organisation continue de chercher à améliorer ces contrôles.

Du point de vue de la gestion interne, FedNor continuera à surveiller et, au besoin, à élaborer des mesures d'atténuation claires à l'égard de ses risques financiers.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 26 août 2024, FedNor a mis en place un nouveau système de gestion des subventions et des contributions. Le nouveau système remplace l'ancien système de gestion des subventions ainsi que la plateforme de stockage des documents, et intègre et automatise l'ensemble du processus en un seul système. Il rationalise les procédures, depuis la demande du client jusqu'à l'approbation du projet, en passant par la mise en œuvre du programme et le remboursement. Le système s'intègre également au système financier du département.

5. Approbation des cadres supérieurs

Cette section vise à fournir l'approbation des cadres supérieurs, telle que requise par la Politique sur la gestion financière, comme suit :



Approuvé par :

Original signé par

Valerie Gideon

Présidente

28 novembre 2024

Original signé par

Lisa Furtado, CPA, CMA

Dirigeante principale des finances

14 novembre 2024



6. Annexes

6.1 État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	15 987	2 640	5 389
Crédit 5 - Subventions et contributions	38 173	3 475	14 902
Total des autorisations votées	54 160	6 115	20 291
Régimes d'avantages sociaux des employés	1 795	449	898
Autorisations législatives budgétaires totales	1 795	449	898
Autorisations totales	55 955	6 564	21 189

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023 ⁽²⁾	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre ⁽²⁾
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	16 894	2 957	5 117
Crédit 5 - Subventions et contributions	52 733	5 334	16 125
Total des autorisations votées	69 627	8 291	21 242
Régimes d'avantages sociaux des employés	2 032	508	1 016
Autorisations législatives budgétaires totales	2 032	508	1 016
Autorisations totales	71 659	8 799	22 258

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs ont été mis à jour en raison d'erreurs dans le rapport précédent. Les erreurs étant considérées comme non significatives, individuellement ou globalement, le rapport précédent n'a pas été reformulé.



6.2 Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	14 805	2 804	5 723
Transports et communications	346	43	101
Information	1 358	80	85
Services professionnels et spéciaux	902	140	354
Location	156	0	0
Services de réparation et d'entretien	46	10	11
Services publics, fournitures et approvisionnements	16	4	5
Acquisition de matériel et d'outillage	153	8	8
Paiements de transfert	38 173	3 475	14 902
Dépenses budgétaires brutes totales	55 955	6 564	21 189
Dépenses budgétaires nettes totales	55 955	6 564	21 189

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

(en milliers de dollars)

	Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ⁽¹⁾	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023 ⁽²⁾	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre ⁽²⁾
Dépenses:			
Personnel	15 402	3 169	5 646
Transports et communications	351	32	79
Information	1 638	26	37
Services professionnels et spéciaux	1 307	207	331
Location	120	0	0
Services de réparation et d'entretien	26	12	15
Services publics, fournitures et approvisionnements	5	5	7
Acquisition de matériel et d'outillage	77	14	18
Paiements de transfert	52 733	5 334	16 125
Dépenses budgétaires brutes totales	71 659	8 799	22 258
Dépenses budgétaires nettes totales	71 659	8 799	22 258

⁽¹⁾ Comprend uniquement les autorisations disponibles pour utilisation et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs ont été mis à jour en raison d'erreurs dans le rapport précédent. Les erreurs étant considérées comme non significatives, individuellement ou globalement, le rapport précédent n'a pas été reformulé.

